MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

ANNEXE

Liste des opérations de maintenance

MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES SECOURS

Personne publique : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS

2 rue de la Milétrie

CS 90577

86021 POITIERS CEDEX

Au cours des visites périodiques le prestataire de service s'engage à exécuter au moins les travaux et interventions suivants :

**Partie "moteur" :**

* Vérification des différents niveaux,
* Vérification de l'étanchéité des circuits, recherche de fuite,
* Contrôle de température et pression de fonctionnement,
* Vérification de serrage de la boulonnerie apparente,
* Contrôle du système d'injection et de la culbuterie,
* Graissage éventuel complémentaire,
* Vidange de l'huile moteur si nécessaire (en fonction des heures de fonctionnement et/ou périodicités) et remplissage au niveau maximum avec huile neuve ayant les mêmes caractéristiques techniques que la préconisation constructeur avec échange des cartouches filtrantes (hors filtres à air)
* analyse de l'huile moteur suite à vidange, pour vérifications d’éventuels dysfonctionnements,
* Contrôle du préchauffage,
* Contrôle et/ou remplacement des filtres,
* Contrôle et graissage des clapets d'échappement,
* Contrôle des plots anti-vibratiles et de la suspension,
* Contrôle de l'état des courroies, vérification de la tension
* Contrôle visuel de l'échappement.
* pompe à injection,
* régulateur de vitesse,
* démarreur,
* pompe de pré-graissage,
* préchauffage eau et huile,
* appareils de sécurité,
* turbocompresseur,

**Circuit gasoil :**

* Vérification de l'étanchéité des circuits,
* contrôle du bon fonctionnement de l'électro niveau et de la pompe de relevage combustible,
* purge de l'ensemble des canalisations,
* pour moteurs avec injecteurs traditionnels : dépose des injecteurs pour contrôle et tarage (suivant préconisations constructeurs), sauf stipulation spécifique mentionnée aux conditions particulières.
* pour autres moteurs : réglage des injecteurs et des culbuteurs (suivant préconisations constructeurs)
* contrôle de l'accouplement de la pompe d'injection (si injection traditionnelle),
* contrôle du jeu des culbuteurs et réglage, si nécessaire sauf stipulation spécifique mentionnée aux conditions particulières (suivant préconisations constructeurs).

**Partie "alternateur" :**

* Graissage suivant les spécifications du fabricant,
* Vérification du serrage des connexions,
* Contrôle du bon état général des roulements,
* Contrôle de la tension,
* vérification du régulateur et ajustage de la tension,
* nettoyage des ouïes de ventilation,
* graissage des roulements suivant périodicité du constructeur,
* Vérification de l'isolement.

**Réfrigération**

* Contrôle du fonctionnement du système de refroidissement,
* contrôle des niveaux d'eau et appoint,
* contrôle de la concentration en antigel,
* réglage des thermostats de commande et des résistances de préchauffage,
* purge des canalisations,
* contrôle de l'état des durites,
* Contrôle d'étanchéité de la pompe à eau,
* Contrôle et/ou remplacement des filtres,
* Contrôle visuel des faisceaux aéro-refroidisseurs,
* contrôle de propreté du nid d'abeille du radiateur ou aérorefroidisseur.

**Partie "armoire de contrôle du groupe" :**

* contrôle du bon fonctionnement des sécurités et organes de commande et de télécommande,
* fournir une sauvegarde des programmes automates des G.E. annuels, lors de mise à jour ou de modification.
* contrôle des appareils de mesure,
* contrôle des pôles des contacteurs principaux,
* contrôle et réglage du dispositif de couplage,
* Vérification du serrage des connexions,
* pression huile,
* température eau,
* survitesse,
* nettoyage et dépoussiérage des appareils,
* contrôle des temporisations et réglage, si nécessaire,
* remplacement des ampoules de voyants, si nécessaire.
* contrôle de l’inverseur de source,

**Partie "batteries de démarrage" :**

* contrôle des batteries avec nettoyage des bornes,
* vérification du niveau, de la densité de l’électrolyte et de la charge des batteries,
* contrôle de charge (entretien, rapide),
* vérification du passage automatique :
* contrôle du débit chargeur.

**Partie "auxiliaires des groupes" :**

* contrôle des auxiliaires d'installation.

**Essais**

* Essais des différents systèmes de démarrage,
* essais et contrôle des arrêts d'urgence et des sécurités moteur,
* contrôle des paramètres d'auxiliaires,
* essais d'automatisme et de couplage éventuel,
* essais en charge, (si possible)
* mise en automatique de la centrale.

Après chaque remise en service d’un groupe électrogène, un essai à vide puis un essai en charge seront réalisés. Les essais en charge nécessitant une coupure, seront organisés en fonction de l’activité du site.

Sont inclus dans le forfait l’ensemble des coûts liés à la main d’œuvre, au déplacement sur site et à la fourniture des petites pièces, ingrédients et autres consommables directement liés à la réalisation des prestations de maintenance préventive décrites au sein du CCTP.

Consommables à inclure impérativement au titre de la maintenance préventive (la destruction ou le recyclage sont à inclure impérativement)

* Filtres à huile
* Courroies
* Pré filtres à huile
* Analyse d’huile
* Huile pour vidange
* Filtres à gaz oïl
* Joints (tous type confondus)
* Filtres à air
* Liquides de refroidissement
* Jeu de batterie par groupe (1 fois sur la durée du marché).

**Organisation des visites :**

Le prestataire assurera les visites de maintenance préventive selon la périodicité définie ci-après.

Celles-ci se feront toujours après concertation et accord du responsable de l’équipe électricité concerné.

Deux visites annuelles :

* 1 visite mécanique avant fin mars
* 1 visite électrique après fin octobre